

La Commission de suivi du Congrès s'alarme du resserrement de l'espace réservé à l'opposition dans certains États membres

Le 3 juillet 2025, la Commission de suivi du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe s'est réunie à Strasbourg, en France, et a adopté la déclaration suivante :

« La Commission de suivi est profondément alarmée par les obstacles croissants auxquels se heurtent les dirigeants·es et représentants·es élus·es de l'opposition aux niveaux local et régional dans certains États membres du Conseil de l'Europe. La situation en Türkiye et en Géorgie a été spécifiquement abordée par la Commission. Ces développements constituent des signes évidents d'un recul démocratique, ainsi que d'un rétrécissement de l'espace réservé à l'opposition et aux voix dissidentes.

La capacité des membres de l'opposition à exprimer librement leurs opinions, à exercer leurs activités, à se présenter aux élections et à faire campagne est l'un des fondements d'une démocratie saine à tous les niveaux de gouvernance. Le nombre croissant de révocations, d'arrestations, d'actes d'intimidation et de poursuites à l'encontre de représentants·es de l'opposition a un effet paralysant sur les élections et l'autonomie locale dans ces États membres. De telles mesures menacent également leur droit à exercer activement leur mandat démocratique, en contradiction avec la Charte européenne de l'autonomie locale.

Rappelant les Principes de Reykjavik pour la démocratie, la Commission réaffirme son engagement ferme en faveur d'un pluralisme politique véritable au niveau local, qu'elle reconnaît comme essentiel pour favoriser un environnement propice à la démocratie, aux droits humains et à l'État de droit. Ce n'est qu'ainsi que les citoyens et citoyennes, quelles que soient leurs opinions politiques, pourront participer activement, librement et sur un pied d'égalité à la vie publique locale et régionale, sans crainte de représailles.»

Compte tenu de ces développements très préoccupants, les membres de la Commission de suivi proposent au Bureau qu'un débat sur la situation des représentants de l'opposition soit organisé lors de la prochaine session du Congrès, en octobre 2025, à Strasbourg.